

Inspection de l'Éducation nationale
Circonscription de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
École élémentaire du POUTYL
282 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

Madame Boulan ouvre la séance à 18h00 Secrétaire de séance : Sandrine Kieffer (enseignante)

Membres présents

Représentants des parents d'élèves :

Mesdames Fournier Cornu, Ambroix, Rouilly, Piault et Servouse Fouré. Messieurs Decherf, Le Her et Peinturier.

Pour la mairie :

Monsieur Sardon (manager des écoles du Poutyl)

Madame Chayot (Elue en charge du secteur scolaire du Poutyl) (absence excusée)

Education nationale :

M Calleja (Inspecteur Education Nationale de la Circonscription St Pryvé St Mesmin) (absence excusée)

Mme Sainson (DDEN : Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

L'équipe pédagogique : Mme Boulan (Directrice)

Mesdames Argouet-Stol, Gégard, Granados, Guerrero, Halter, Kieffer, Lameloise, Philippot et Pothin

Madame Mura (complément de temps de Mme Boulan) (absence excusée)

1/ Accueil et présentation des membres du conseil

Procès-verbal : Cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu téléchargeable sur l'ENT et sur le site de la mairie

Approbation du procès verbal du conseil d'école du mois de juin.

Rôle du DDEN Madame Sainson : ordre de mission du directeur académique. Faire en sorte que l'école soit un lieu serein dans le respect du service public et de la laïcité.

Alexandre Sardon nouveau manager depuis la rentrée remercie l'équipe enseignante pour son accueil au sein de l'école.

2/ Élections des représentants de parents d'élèves

Une seule liste de représentants de parents non constituée en association.

Vote par correspondance entre le 7 et le 11 octobre 2024.

Résultats : 379 inscrits, 223 suffrages exprimés, taux de participation de 64,12 %.

Sont élus pour l'année scolaire 2024/2025 :

Titulaires

Diane FOURNIER CORNU CE1

Anne-Sophie AMBROIX CM1

Mathieu DECHERF CE1

Charlotte BRETEY CE1 CM1

Fanny PIAULT CP

Clément LE HER CP

Alice BENOIT MICHEL CP

Elodie ROUILLY CP CE2

Emmanuel PEINTURIER CM1

Nathalie SERVOUSE FOURE CP

Suppléants

Karen DAMSTER CE1

Alexandre HOEN CE2

3/ Réunions de rentrée

Réunion générale le vendredi 6 septembre :

Présentation de l'équipe pédagogique, quelques points importants sur le fonctionnement de l'école et sur le règlement intérieur.

Monsieur Sardon et son adjointe (Laurylène Moreau) sont intervenus pour le périscolaire.

Les représentants de parents se sont présentés également en fin de réunion.

Réunions de classe dates regroupées sur le mois de septembre : participation assez variable.

4/ Organisation pédagogique – Effectifs

A ce jour effectif total de 243 élèves. Moyenne par classe : 24,3

Mme POTHIN CP : 23	Mme PHILIPPOT CE2 : 21
Mme LAMELOISE CP : 24	Mme GEGARD CM1 : 26
Mme HALTER CE1 : 23	Mme GUERRERO CM1 : 26
Mme ARGOUET-STOL CE1 : 23	Mme KIEFFER CM2 : 26
Mmes BOULAN et MURA CE2 : 24	Mme GRANADOS CM2 : 26

8 nouvelles inscriptions depuis la rentrée et 4 départs : 3 élèves peuvent bénéficier de l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) à l'école Michel Ronfart, 2 demi-journées par semaine.

Pas de volontaire pour effectuer un service civique cette année.

Projection pour la rentrée 2025

Les effectifs sont stables : avec une augmentation du nombre de CP (55 grandes sections en maternelle).

5/ Règlement intérieur

Le règlement dans sa totalité est disponible sur l'ENT, il s'appuie sur le règlement départemental.

Les annexes à consulter sur Prim'OT : charte de la laïcité, Non au harcèlement pHare, guide parent accompagnateur (document très clair à transmettre aux parents qui accompagnent les classes).

Avis des RPE sur les « jeux » apportés à l'école : billes, cartes Marvel, cartes Pokémon

Le conseil décide que les billes et les cartes Marvel sont de nouveau autorisées pendant les temps de récréations (scolaires et périscolaires). Il est recommandé de ne pas apporter son album de cartes et d'amener un nombre raisonnable de billes.

Une proposition sera faite aux élèves : définir un espace spécifique aux échanges, de manière à ce qu'ils se réalisent dans la bonne entente.

La directrice rappelle quelques modalités en cas d'absence de l'élève.

6/ Résultats des évaluations nationales :

Tous les niveaux du CP au CM2.

Globalement, sur tous les niveaux, les résultats sont supérieurs à ceux de la circonscription.

A titre comparatif avec l'année dernière : au CP et CE1 les résultats sont meilleurs en français que ceux de l'année dernière. Au CM1 : des items mieux réussis et d'autres moins bons. C'est l'étude de la langue (grammaire, conjugaison) qu'il faut consolider.

Conclusion : Au cycle 2, les évaluations révèlent davantage de difficultés en maths qu'en français : résolution de problèmes, maîtriser les calculs en ligne (tables d'addition), calculer mentalement, mémoriser des procédures.

Au cycle 3 : les évaluations des CM1 sont moins réussies que celles des CM2. A consolider : grammaire et orthographe grammaticale. Par contre tout ce qui est du domaine de la lecture et de la compréhension (lexique) est plutôt mieux réussi.

Ce sont des tests réalisés en tout début d'année, la réactivation des notions n'avait pas encore eu lieu.

Chaque famille a été destinataire du profil de son enfant. Plusieurs enseignantes ont reçu tous les parents pour la transmission des résultats.

7/ Présentation du programme pHARe (lutte contre le harcèlement à l'école) :

L'école met en place le programme pHARe et la méthode de la préoccupation partagée MPP :

- Un soutien de l'élève cible par des rencontres régulières.
- Une approche non blâmante.
- Une série de rencontres individuelles avec les intimidateurs présumés (IP).
- Des recherches de solutions, par les élèves eux-mêmes, pour l'élève cible (ils sont invités à se préoccuper de

cet élève)

Il existe un groupe « écoute » à l'école : madame Pothin, madame Guerrero, madame Granados. Toute l'équipe sera formée cette année à la MPP.

L'équipe « écoute » ou tout autre adulte de l'école peut être interpellé par un élève ou par un parent d'élève inquiet.

Protocole de circonscription :

Dès qu'il y a suspicion ou fait avéré de harcèlement, la directrice informe le référent de circonscription, rédige une fiche alerte et éventuellement un fait d'établissement.

Ouverture d'un tableau de bord pour le suivi de la situation (série de fiches complétées au fur et à mesure des entretiens). La situation doit se régler sur 3 semaines, au-delà, si la situation persiste, on organise une équipe éducative puis il peut y avoir sanction si le comportement est répété, intentionnel et risque pour la santé et la sécurité des autres élèves.

Les entretiens avec l'élève cible se poursuivent jusqu'à ce qu'il dise se sentir mieux.

Jeudi 7 novembre : journée nationale de lutte contre le harcèlement. Toutes les classes ont abordé le sujet à travers la lecture d'albums, vidéo, débats....

Comme l'année dernière, des questionnaires d'autoévaluation vont être distribués cette semaine à tous les élèves du CE2 au CM2. Il s'agit d'une enquête anonyme sur le ressenti de l'élève par rapport à l'école et à ses camarades. Cela peut permettre d'avoir une vue globale du climat scolaire.

Ne pas oublier l'importance de la co-vigilance des parents et des enseignants dès le CP.

Cyber harcèlement : attention aux réseaux sociaux auxquels ont accès certains enfants de plus en plus jeunes.

8/ Espace numérique de travail (ENT) Prim'OT

L'espace numérique est régulièrement consulté. : messagerie et cahier de liaison en particulier.

Jeudi 3 octobre : une formation/présentation de l'outil organisée par la mairie n'a pas eu beaucoup de participants.

9/ Projet d'école

Axe n°1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves : Français - Mathématiques

Axe n°2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

Axe n°3 - Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Certaines actions vont être mises en œuvre au regard des résultats des évaluations nationales.

Liaison GS CP et conseil école collège prévus en novembre.

Les actions déjà entreprises pour faire vivre ce projet d'école :

Français :

Poursuite des actions de lecture : rallye lecture (en ligne) – Lectures offertes - Défi lecture liaison CM2/6ème

Classes de CE1 équipées d'un manuel de lecture dans la même collection que les CP.

Bibliothèque municipale : participer aux animations proposées.

Mathématiques et Sciences

Travail sur la résolution de problèmes. Calcul mental (rituels quotidiens)

Sciences et numérique :

A disposition des classes, deux mallettes de 7 PC portables (wifi en fond de classe). Il reste aussi les anciens PC de la première malle informatique. Il y a la possibilité de travailler en demi-classe dans la salle d'activités.

Langue Vivante : chaque jeudi présence de Tina Bach (professeur d'allemand) qui intervient dans les classes (sauf CP).

L'enseignement de l'anglais est maintenu (1 séance).

Projet fête des lanternes jeudi 21 novembre avec défilé de lampions et distribution de briochettes.

Thème choisi cette année par l'équipe enseignante : l'eau, les océans.

- Plusieurs classes ont fait le choix de suivre avec leurs élèves la course de bateaux autour du monde : le Vendée Globe.

Nombreuses compétences travaillées à travers ce projet : géographie et repérage sur le globe, la pollution des océans, le cycle de l'eau, l'eau un bien commun à préserver

Olympiades de sciences : projet sur une journée sous forme de stands tenus par les élèves (chaque classe crée un stand à partir d'une notion étudiée en sciences ou en technologie étudiée).

Seraient associés à cette journée **des ateliers sur les gestes de premiers secours** : appel aux parents volontaires ou qui ont une compétence dans le domaine. La date retenue pour cette journée est le vendredi 23 mai 2025.

Projet Robot (classes de CM2)

Projet robotique et participation à la First Lego League pour les deux classes de CM2.

Pour permettre aux 6 groupes d'élèves de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, la coopérative scolaire a fait l'achat d'un robot supplémentaire en début d'année. Le budget périscolaire de fin d'année a permis l'achat du 6ème robot.

Thème du concours pour la présentation orale : les océans.

Calendrier : première rencontre locale en février au stade Olympe de Gouges à Orléans la Source : les 6 équipes participeront. Sélection d'une équipe par classe pour participer à la rencontre régionale le samedi 8 mars au cirque Grusse de Saint Jean de Braye.

Les classes qui le souhaitent pourront utiliser le matériel et s'initier à la programmation des robots au dernier trimestre.

Parcours artistique (PEAC)

École et cinéma : 3 classes inscrites au dispositif. (CM1 + 1 classe de CM2) Déplacement : bus TAO gratuit. Projet en partie financé par une subvention mairie.

Jeunesses Musicale de France : 2 spectacles proposés à l'Alliage

Programmation de la salle de l'Alliage : plusieurs classes vont pouvoir assister à une représentation.

Certaines propositions sont réservées à un niveau de classe.

Projet Loire (les classes de CE2) : plusieurs sorties pédagogiques ce trimestre.

Parc Floral, Musée de la Marine de Châteauneuf, sortie sur une toue à Sigloy : observation de la faune des bords de Loire,

La navigation d'autrefois sur les quais à Orléans, l'eau dans la peinture au Musée des beaux Arts.

Toutes les sorties pédagogiques payantes font l'objet d'une demande de financement pour projet pédagogique à la mairie : 45 % du projet avec un maximum de 400 euros.

Participation de la commune pour ce trimestre :

Sortie Passeurs de Loire (2 classes)	225 €
Parc floral (1 classe)	35 €
JMF (3 classes)	164 €
Chateau la Ferté St Aubin (2 classes)	253 €
Ecole et cinéma (3 classes)	87,50 €
Total pour le trimestre :	764,50 €

Projet classe de découverte : les deux classes de CE1.

Les parents ont été informés du projet dès la réunion de rentrée au mois de septembre et ont donné un accord de principe avant que les enseignantes s'inscrivent auprès de l'OUL (Oeuvres Universitaires du Loiret)

Durée : 6 jours

Lieu : Saint Jean de Monts

Dates : du 23 au 28 mars 2025

Deux classes de CE1 de l'école de la Cerisaie partent en même temps avec le même projet.

Cout du séjour total	424 €	
Conseil général	39 €	
Cout par famille	270 €	
Mairie	3370 €	73 € /enfant
Coopérative scolaire	1920 €	41,70 / enfant

Il n'est pas prévu de baignade ni d'activités nautiques lors du séjour.

Une réunion d'information pour les familles aura lieu en janvier.

10/ Coopérative scolaire

Mesdames Pothin (remplace madame Gamet) et Boulan sont mandataires.

Bilan financier de l'année écoulée est validé : 3640 euros sur le compte de la coopérative scolaire à la rentrée de septembre.

Bilan financier de la fête d'école :

Recette : 1770 euros

Dépenses : boisson (238 €) Petit matériel (40 €) Lots de tombola (227 €) (pas eu d'achats de lots pour les stands payants car il en restait suffisamment de l'année dernière)

Bénéfice de la fête d'école : 1265 €

Premier trimestre :

	Dépenses
OCCE	502 €
Sortie Passeurs de Loire	250 €
Musée Marine de Loire	84 €
Rallye lecture CM2/6ème	115 €
Abonnement rallye Mon école	160 €
Concert JMF (3 classes)	204 €
Ecole et cinéma (3 classes)	107 €
Château de la Ferté St Aubin (2 classes)	319 €

Photos de classes : Mesdames Dupeyron sont passées dans l'école mi-septembre. Commandes avant le 8 novembre

Appel à cotisation à la coopérative scolaire en janvier 2025 selon les mêmes modalités que l'école maternelle avec un montant indicatif de 20 euros par élève.

Vente de gâteaux par les élèves de CM2 pour soutenir leur projet robot : 187,10 euros récoltés à ce jour. Ils seront de nouveau présents les vendredis 29 novembre , 20 décembre et 31 janvier.

11/ Livret scolaire Unique (LSU)

Changement cette année : bulletins semestriels plus détaillés sur les compétences des élèves. (février - juin)

Il est conseillé aux familles de télécharger le document et de l'enregistrer, en particulier pour les élèves de CM2.

12/ Sécurité

Exercice évacuation incendie : un exercice réalisé le 20 septembre. Deux points de rassemblement dans l'école.

L'alarme est audible par toutes les classes. Les classes ont rejoint les points de rassemblement.

PPMS unifié :

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Une nouvelle version a été rédigée : il s'agit d'un document unique pour le risque Attentat Intrusion (AI) et les risques majeurs (RM) sans limite dans le temps.

- Cas de risques majeurs (risques climatiques – risques industriels – transport de matières dangereuses)

- Cas Attentat – Intrusion.

Un exercice d'alerte « Attentat – Intrusion » a été organisé le 17 octobre. L'alerte a été diffusée par talkie-walkie. Les élèves apprennent à se cacher ou à fuir sans bruit en restant avec leur maîtresse. Les enseignantes sont munies de talkie-walkie que l'on peut utiliser avec une oreillette.

Plusieurs malles PPMS réparties dans l'école en cas de confinement prolongé.

Exercice Risques Majeurs : programmé en février.

13/ RASED et APC

Le RASED est composé de Madame Louchart, psychologue scolaire et madame Sylvain maître E (à 50%)

Plusieurs signalements ont été rédigés par les enseignantes pour une demande d'aide.

Activités Pédagogiques Complémentaires (pour une aide pédagogique) avec l'enseignante de la classe, sur la pause méridienne. Le matin pour une classe de CE2 avant le début de la classe.

Pas d'aide aux leçons cette année : il n'y a pas d'enseignante volontaire.

Pacte : dispositif est proposé par l'Education Nationale aux élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base. L'école dispose de 12h.

14/ EPS – USEP :

C'est l'association sportive à laquelle est affiliée l'école pour 165 € par an. Afin de régler ce montant, les parents d'une classe de l'école pourront libeller leur chèque à l'USEP au lieu de la coopérative scolaire en janvier 2025 au moment de l'appel de fonds pour la Coopérative Scolaire. Les parents de ladite classe seront prévenus par un mot sur le cahier de liaison. Il y a actuellement sur le compte de l'USEP : 331,03 €

Cycle natation à l'Inox : de bons retours des classes qui ont déjà fait leur cycle de 10 séances.

Planning EPS : le gymnase du Beauvoir est toujours indisponible pour travaux. Les classes se déplacent vers la Vanoise ou le Larry.

15/ Temps périscolaire

Effectifs sur la période annoncés par Alexandre Sardon , manager :

- 40 enfants matin (4 agents)
- Midi 220 enfants sur le temps du midi (10 agents)
- Soir 110 enfants (7 agents)

Axes pédagogiques :

- Développer le bien être de soi et de son entourage : marche de la bienveillance, système pastilles, aide cantine , je goûte j'aime, petit métiers des tâches.
- Rendre les enfants acteurs de leur structure : aide cantine, petits métiers , projets d'enfants pour les enfants
- Sensibiliser et à la découverte de son environnement : Etabli, jardin jardinière activité 0 déchets.

Activité jardin en lien avec le scolaire : madame Boulan souhaite inscrire l'école au concours des écoles fleuries.

Animation période 1 : temps festif soir autour d'Halloween (voir panneau) animations midi soir

Animation période 2 : temps festif à définir autour de Noël le 20 décembre avec repas de Noël prévu

16/ Travaux d'été

- Des butées de portes avec aimant pour maintenir les portes ouvertes et faciliter la circulation des personnes ont été installées

- Un désengorgement des gouttières suite aux infiltrations des fortes pluies de septembre a été réalisé .

16/ Questions des représentants de parents d'élèves :

1) Vie dans l'école

❖ Infiltration d'eau de pluie dans les classes côté Est à l'étage : Avez-vous eu connaissance du problème ?

Si oui, une étude a-t-elle été réalisée pour comprendre d'où venait ces infiltrations ? Des travaux

sont-ils envisagés ? Afin d'aérer les classes pour éviter l'humidité, les enseignantes ont-elles la possibilité d'ouvrir les fenêtres sans pour autant perturber le système de circulation d'air ?

Réponse : « Suite à votre interrogation, je vous informe que les problèmes d'infiltration ont été résolus dans les salles de Madame Phillipot et Madame Gégard.

Cela a occasionné des dégradations au niveau des murs, (contreplaqué, peinture et plaintes à changer)

Cela sera prévu au BP 2025 et sera pris en compte pour les travaux de l'année prochaine à prévoir.

De plus l'espace technique a programmé des désengorgements de gouttières et de toit, plus régulièrement afin que ses événements ne se reproduisent pas. »

❖ Barrières et poubelles sur la rue Paul Génain.

Le sujet a déjà été évoqué l'année dernière mais les barrières Vauban ainsi que les poubelles gênent toujours le passage piétons et l'accès aux vélos. Une solution de sortir les poubelles par la grille de la cour des pommiers avait été envisagée mais elle semble ne pas être mise en pratique.

Réponse : « A propos des barrières et des poubelles, le nécessaire a été fait sur presque l'ensemble de la semaine et remis sur le côté. Le seul inconvénient est lors du ramassage du mercredi matin ou du vendredi matin, le matériel peut être remis dans le désordre. Dans ce cas, cela peut gêner l'accès du parking pour les piétons et cyclistes avant 8h30. « Mettre les poubelles Rue Paul Genain, à voir avec la métropole. Il y a un risque de confusion avec les poubelles des déchets de cantine. »

❖ Pots de fleurs rue du Général De Gaulle. A l'intersection de la rue Paul Génain et rue du Général de Gaulle, les pots de fleurs présents sont trop grands et cachent les personnes voulant traverser au passage piétons.

Est-il envisagé de retirer ses pots de fleurs ou de les remplacer par des plus petits comme il avait été évoqué lors du dernier conseil d'école de juin 2024.

Réponse : Nous sommes en attente d'une réponse du responsable des espaces verts pour réduire la taille des pots Pour information à la fin de la construction du projet éclosion, la réfection du parking et son organisation seront revues et le feu du carrefour peut rentrer dans cette réflexion en plus des passages piétons mal situés.

Calendrier :

Prochains conseils d'école : **le jeudi 13 mars 2025 et le mardi 3 juin 2025**

Fête d'école **le vendredi 20 juin 2025**

Madame Boulan remercie les participants et clôture le conseil à 20h00